

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université de Lorraine comprend les spécialités ARHAPA (Autonomisation et Réadaptation du Handicap par les Activités Physiques Adaptées) et EPAMP (Evaluation de la Performance et des Adaptations Motrices et Physiologiques). Il est proposé conjointement par la Faculté des Sciences du Sport de Nancy et par le département STAPS de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Fondamentales et Appliquées (UFR SciFA) de Metz. La formation est assurée en présentiel, avec un recours à la visioconférence en parallèle sur les sites de Nancy et Metz, pour 90% des enseignements de tronc commun et 50% des enseignements de la partie spécifique pour la première année (M1).

La formation a pour objectif de former des professionnels, tant de terrain (Professeur en Activités Physiques Adaptées) que dans le secteur de la recherche.

Pour atteindre ces objectifs, le master a été pensé selon une logique pluridisciplinaire à partir de connaissances scientifiques, pratiques et méthodologiques, indispensables à la compréhension des processus liés aux problématiques de l'activité physique adaptée et de la mesure de la motricité.

La spécialisation est progressive, avec un tronc commun en M1 de 8 unités d'enseignements (UE) pour 300 heures. Les étudiants organisent leur orientation en s'inscrivant dans des unités d'enseignements spécifiques pour un total de 270 heures. Le master est organisé en deux spécialités distinctes en seconde année (M2) : ARHAPA et EPAMP.

Pour mettre en œuvre ces compétences et savoir-faire, les responsables des deux spécialités de cette mention mobilisent leurs réseaux sportifs, économiques, et les milieux sanitaires et médico-sociaux de Lorraine.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs du master STAPS sont plus précisément de former d'une part des cadres spécialistes de la gestion et de l'évaluation des programmes en activités physiques adaptées (APA) et d'autre part des professionnels spécialistes de l'analyse et de la mesure de la motricité humaine.</p> <p>Pour répondre à ces objectifs, le master STAPS s'inscrit dans une vision interdisciplinaire, rassemblant l'acquisition des compétences transversales et pratiques, associée aux connaissances techniques et scientifiques. Il fonctionne sous la forme de 2 spécialités, l'une étant « l'Autonomisation et Réadaptation du Handicap par l'Activité Physique Adaptée » (ARHAPA) dont les compétences et les secteurs professionnels sont clairement identifiés. L'autre spécialité, « Evaluation de la Performance et des Adaptations Motrices et Physiologiques » (EPAMP), expose des objectifs clairs en matière d'acquisitions de compétences professionnelles et scientifiques, mais mériterait d'étoffer sa réflexion sur les métiers visés, pas facilement identifiables en l'état.</p> <p>Pour pouvoir renforcer cette intéressante approche interdisciplinaire, il serait toutefois souhaitable d'apporter une approche socio-politique pour ARHAPA et des enseignements en sciences humaines et sociales pour la spécialité EPAMP.</p>

Organisation
<p>Les deux sites (Nancy et Metz) proposent le M1 STAPS avec les spécialités « Autonomisation et Réadaptation du Handicap par les Activités Physiques Adaptées » (ARHAPA) et « Evaluation de la Performance et des Adaptations Motrices et Physiologiques » (EPAMP). La formation s'appuie sur un dispositif de visioconférence (exclusivement pour le M1) qui fonctionne de façon satisfaisante et permet d'éviter des déplacements fastidieux aux étudiants comme aux intervenants.</p> <p>La spécialisation est progressive, le M1 possédant un tronc commun de 8 UE pour 300 heures et un tronc spécifique de 6 UE pour 270 heures, en fonction des spécialités. Chaque spécialité en M2 compte 300 heures d'enseignement, et un stage de 2 x 175h pour ARHAPA, et 300h pour EPAMP. Il est annoncé dans le dossier de présentation que le master 2 a un tronc commun. Il semblerait au contraire que chaque spécialité ait un parcours très fléché dès le semestre 9. Il manque dans les documents annexes du dossier le semestre 9 de la spécialité ARHAPA. La répartition des ETCS (crédits européens) et des coefficients est claire (bien que l'on puisse relever une erreur dans le dossier de présentation, oubli d'1 ECTS).</p> <p>Les enseignements proposés sont diversifiés et complémentaires et couvrent l'ensemble des domaines fléchés par les spécialités. De nombreux établissements sont à l'appui de la mention (Centre Hospitalier Régional et Universitaire, Institut Régional de Médecine Physique et de Réadaptation, CREPS de Lorraine...)</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Bien que de création récente (2013), la formation s'appuie sur un environnement riche (dont 3 composantes au sein de l'établissement : l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Fondamentales et Appliquées, qui héberge le département STAPS de Metz ; la Faculté de Médecine et l'UFR APS de Nancy), 4 laboratoires de recherche (« Maladies chroniques, santé perçue et processus d'adaptation. Approches épidémiologiques et psychologiques » (APEMAC) ; « Laboratoire de conception, optimisation et modélisation des systèmes » (LCOMS) ; « Développement, Adaptation et Handicap. Régulations cardio-respiratoires et de la motricité » (DEVAH) ; « Imagerie Adaptative Diagnostique Interventionnelle » (IADI)), des institutions privées et publiques, et enfin des entreprises en lien direct avec les connaissances scientifiques attendues pour les différentes spécialités. Cette pluralité d'intervenants participe à la qualité de la formation, soit directement par des interventions dans les enseignements, soit comme une aide à la mise en stage.</p> <p>Le renforcement des liens autour de cet environnement aurait probablement un impact positif sur le recrutement, mais aussi sur l'insertion professionnelle des deux spécialités.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique représente au mieux les différentes spécialités (portées chacune par un Professeur d'Université (PU), avec des responsables par année et par spécialité, ainsi qu'avec la participation des responsables de la licence (parcours Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS), de Maitres de Conférences (MC), d'un Professeur Agrégé d'Education Physique et Sportive (PRAG EPS) et un représentant administratif. La composition est parfaitement présentée avec les responsabilités de chacun. Une réorganisation a été provoquée par le départ d'un enseignant, et la nouvelle équipe pédagogique a fait l'objet d'une réorganisation efficace et cohérente.</p> <p>On peut toutefois inviter l'équipe à s'ouvrir encore davantage à la pluridisciplinarité, notamment avec des spécialistes des sciences sociales, dont les compétences s'avèreraient compatibles avec le projet de formation ainsi construit. Ce dernier s'enrichirait ainsi, notamment en formant des professionnels plus à même de comprendre les principaux enjeux institutionnels et sociétaux des organisations dans lesquelles ils aspirent à se professionnaliser.</p> <p>On note toutefois l'absence de professionnels dans cette équipe, alors qu'ils sont associés dans les enseignements, ainsi que dans le suivi des étudiants. De plus, aucune indication ne permet de reconnaître leur qualité (hormis la dénomination « vacataires extérieurs »). Au regard des chiffres fournis par les documents en annexe du dossier, les pourcentages de participation des professionnels ne correspondent pas à la déclaration du dossier de présentation. A contrario, il est à noter une participation importante de Professeurs d'Université et notamment une présence forte d'enseignants issue de médecine dans la formation, ce qui lui donne une plus-value réelle.</p> <p>Le fléchage des enseignements est indiqué dans le détail, y compris dans les modalités (CM - cours magistraux/TD - travaux dirigés/TP - travaux pratiques) et l'intervention des professionnels concerne le cœur de métier (partenaires des milieux sanitaires et médico-sociaux).</p> <p>82% des enseignements de la mention sont assurés par des enseignants de l'établissement et seulement 14,25 % par des professionnels (ARHAPA recourt à 63% d'enseignants de l'établissement et EPAMP à 97%).</p>

<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Le master STAPS avec ces 2 spécialités est une toute jeune création puisque né en 2013. Il est encore trop tôt pour pouvoir donner une appréciation sur les effectifs, sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Néanmoins, les quelques chiffres fournis semblent indiquer que la formation semble peu attractive. Pour renforcer ce point de vue, le dossier indique qu'aucun étudiant venant du parcours APAS local de la licence STAPS ne s'est inscrit en M1. Les effectifs sont en baisse la seconde année d'existence, avec pour le M1, un flux de 34 étudiants en 2013-2014, puis 23 étudiants l'année suivante. Pour le M2 EPAMP, il y a eu 12, puis 9 étudiants. Le M2 ARHAPA semble être plus attractif, avec 3 étudiants de plus par rapport à l'année précédente (de 15 étudiants en 2014 à 18 en 2015). Le taux de redoublement est important, 4 redoublants sur 18 pour ARHAPA (22 %) et 3 redoublants sur 9 pour EPAMP (33%).</p> <p>Il s'agirait de développer une politique et une stratégie de recrutement à l'échelle de la région notamment, d'où l'enjeu de coordination avec d'autres formations universitaires et partenaires du territoire. Le master est certes récent, mais il importe de mettre en place des enquêtes de suivi des étudiants tant en termes d'insertion professionnelle que d'éventuelles poursuites d'études. Deux étudiants sur les deux dernières années ont poursuivis en Doctorat.</p> <p>En 2014, le taux de réussite au diplôme est en moyenne de 80% (90,9 % pour ARHAPA et 77,7% pour EPAMP), chiffres qu'il faut modérer au regard du nombre de redoublements et le taux d'insertion professionnelle par spécialité n'est pas connu.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>L'adossement à la recherche est satisfaisant, puisque le master prend appui sur plusieurs laboratoires (4) et sur 2 écoles doctorales. Le dossier détaille avec précision les modalités de l'adossement recherche (différentes UE, stage en laboratoire) selon les deux spécialités. Les enseignants-chercheurs des laboratoires (9 PU dont 5 de médecine, 23 MCF dont 6 de médecine et 2 ATER - attachés temporaires d'enseignement et de recherche) sont étroitement impliqués dans la formation « à et par la recherche » quelle que soit la spécialité. L'adossement à la recherche est significatif au regard des formations proposées et est en lien avec les problématiques ciblées par la formation (ex : Analyse des effets d'un programme d'APA sur la marche d'enfants polyhandicapés).</p> <p>Pour autant, il est à remarquer que la formation à la recherche semble plus développée que la formation par la recherche.</p> <p>Les UE dédiées spécifiquement à l'apprentissage à la recherche se voient attribuer un nombre important de crédits européens ECTS (Initiation à la recherche et Travail d'Etudes et de Recherche / Séminaire en M1 pour 120 heures et 12 ECTS et Séminaires en M2 pour 27 ECTS).</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Compte tenu du caractère récent de la formation, il est complexe d'appréhender la place de la professionnalisation notamment en absence de chiffres sur l'insertion professionnelle. Il conviendrait d'approfondir la réflexion en termes de contenus de formation et de participation plus importante de professionnels dans la formation. Pour autant, on note une attache régionale importante, avec un réseau remarquable en lien avec le cœur de métier (surtout pour ARHAPA), ce qui pourrait à terme rendre la professionnalisation aisée.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La réflexion sur les contextes de stage et le caractère professionnalisant de ces derniers doit être poursuivie. On peut également s'interroger sur le fait que le stage du semestre 7 (60 heures) privilégie seulement l'observation et pas l'intervention alors même que les étudiants manquent souvent d'une connaissance réelle du monde du travail. Il en est apparemment de même pour le M2 ARHAPA, qui renvoie à un travail de diagnostic et de conseil. Dans la perspective de former des cadres disposant d'une certaine maturité et d'une bonne expérience professionnelle, il serait peut-être pertinent de les impliquer davantage dans les actions que mènent les équipes dirigeantes des partenaires proposant des terrains de stage. Les lieux de stage sont parfaitement identifiés et s'intègrent à ce titre dans une logique de préprofessionnalisation qui sera mesurable à plus long terme. Le dossier fournit par ailleurs peu d'informations sur les modalités de stages dans la spécialité EPAMP (350 heures minimales au S10).</p> <p>Ces stages/projets sont bien valorisés par le poids en ECTS, surtout en M2 (27 ECTS)</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La dimension internationale est impulsée surtout au niveau de l'établissement. Il n'existe pas de réelle politique d'internationalisation des étudiants au sein de la formation (en dehors de ses liens avec le Luxembourg), et seul un étudiant a bénéficié d'un échange avec l'étranger.</p> <p>Les enseignements en langue sont de 60 heures pour la Mention (30 heures au S8, 30 heures au S9).</p>

<p>On peut regretter que seul l'anglais soit offert dans la formation, alors que la proximité des pays germanophones et la langue allemande pourraient constituer un atout important et supplémentaire pour créer davantage de contacts à l'international. Le positionnement transfrontalier de l'Université de Lorraine devrait être davantage exploité.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Il n'existe pas à proprement parler de dispositifs spécifiques pour le recrutement, ni de passerelle. Les modalités de sélection ne sont pas indiquées, ce qui visiblement est un défaut d'information. En outre, à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR), aucun étudiant de licence APAS n'a candidaté pour intégrer le master, malgré une promotion de 40 à 50 étudiants en licence.</p> <p>Le processus de recrutement en M1 et en M2 n'est pas renseigné. Il n'existe pas dispositif d'aide à la réussite.</p> <p>Des rendez-vous individuels pour la mise en stage ou un suivi de mémoire de recherche sont prévus, mais ces dispositifs sont très traditionnels et font partie des obligations d'un enseignant.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Le master se déroule selon la forme classique en présentiel, mais la visioconférence est utilisée en master 1 pour permettre aux étudiants de ne pas avoir à se déplacer (Metz et Nancy). Le master 2 est réalisé sur les sites ou dans les structures d'accueils ou établissements partenaires.</p> <p>La formation s'est ouverte à la formation continue (avec la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE) ce qui est un plus. Néanmoins, le taux d'échec est élevé en effet 2 étudiantes sur 2 inscrites en formation continue ont échoué en M1 en 2013-2014, et 1 sur 2 en 2014-2015. Ce constat doit amener les responsables de la formation à mettre en place des moyens spécifiques pour améliorer les résultats.</p> <p>La formation respecte les directives nationales en matière de dispositifs qui prennent en compte des publics aux contraintes particulières (sportifs de haut niveau, salariés, etc.).</p> <p>S'agissant de l'utilisation du numérique, la formation, en fait peu d'usage, au-delà de la diffusion de divers contenus pédagogiques. Cela vient en contradiction avec la volonté politique de l'Etablissement.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>Ce point est insuffisamment renseigné dans le dossier. Les procédures sont harmonisées au niveau de l'établissement. Les règles de validation et de compensation ne nous sont pas connues. Seule l'évaluation du stage et du mémoire (rapport + soutenance) est indiquée.</p> <p>En relation avec la réflexion collective à mener sur les pratiques pédagogiques, il convient d'intégrer un travail plus spécifique sur la thématique de l'évaluation des étudiants, en termes tant de certification que de formation.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Même s'il existe au sein des spécialités une description précise et détaillée des compétences attendues en lien avec les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), la formation n'a pas mis en place des procédures pouvant amener à l'évaluation de l'acquisition de ces compétences. L'équipe pédagogique a entrepris une démarche de réflexion pour la mise en place du portefeuille de compétences. Pourtant l'Etablissement a adhéré au consortium « Portefeuille Européen de Compétences ». Il est donc surprenant que l'UFR ne s'en soit pas emparée.</p> <p>Il conviendra également de diversifier les compétences construites notamment en termes de connaissance des organisations et des politiques publiques et privées liées au sport et/ou au sport adapté ou au handisport, ainsi qu'à la santé.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la vie universitaire (OVU) qui a mis en place 2 enquêtes de suivi des diplômés à 6 mois et 18 mois.</p> <p>Pour la mention antérieure à celle ouverte en 2013, les résultats sont extrêmement positifs. En effet, l'insertion professionnelle est de 100% (sur les situations connues) sur les trois dernières années. Pour un nombre de diplômés à la mention de 32 en 2011, de 28 en 2012, et de 37 en 2013. Ces chiffres sont à prendre avec précaution, car il s'agit bien de résultats à une Mention STAPS.</p> <p>En revanche, compte tenu de l'ouverture de la mention en 2013, il n'existe pas d'enquêtes de « suivi des diplômés » pour les spécialités. Toujours est-il que le porteur du dossier nous renseigne sur la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle de la promotion 2015, grâce aux liens entretenus avec les étudiants. Au regard du peu de renseignements, il paraît néanmoins compliqué de les apprécier.</p> <p>Il conviendrait de mettre en place des enquêtes internes afin de recueillir des éléments plus qualitatifs, ce qui devrait être facilité par l'effectif réduit.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Au niveau de la mention le Conseil de Perfectionnement est constitué de l'équipe de formation, mais au moment du dépôt du dossier, aucune réunion n'avait eu lieu. Il s'agirait d'intégrer des représentants des étudiants, des personnels administratifs et surtout des intervenants extérieurs (professionnels) dans le Conseil afin d'améliorer l'évolution de la formation et son évaluation.

La mention n'a pas mis en place pour l'instant un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants. Pourtant l'établissement met en place une évaluation des formations au niveau des étudiants via la plate-forme Moodle (dénomination locale Arche) et le logiciel Limesurvey chaque semestre.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Le master vient d'être repris et réorganisé de façon plus cohérente et plus fluide.
- Implication forte d'enseignants chercheurs dans la formation.
- Bonnes collaborations, notamment avec des acteurs universitaires et professionnels du monde médical (favorisant ainsi la mise en stage).

### Points faibles :

- Effectifs faibles avec un recrutement insuffisant d'étudiants venant de la licence locale (APAS).
- Participation insuffisante de professionnels à la formation.
- Absence d'enquêtes : d'évaluation des enseignements par les étudiants, de suivi des diplômés.
- Compétences insuffisantes en sciences humaines et sociales (sociologie, droit, science politique, management, marketing...).
- Dossier d'évaluation déposé au HCERES comportant les suivis de corrections.

### Avis global et recommandations :

Quel que soit le bien-fondé de la formation, de son intérêt au regard des problématiques de Santé, on ne peut que constater et regretter l'absence des étudiants issu de la filière (licence APAS) de l'université porteuse, et observer la baisse des effectifs. Cela amène à s'interroger sur le positionnement, la reconnaissance, voire même l'intérêt général de la formation. Il serait souhaitable d'identifier les freins qui limitent l'accès aux étudiants venant de cette licence, afin de travailler les liens entre cette formation et le master, et de mener une réflexion plus approfondie sur le recrutement (mobilisation de VAE/VAP), le suivi des diplômés (parcours d'études et insertion professionnelle), de leurs compétences (générales comme professionnelles) ainsi que sur les pratiques pédagogiques et d'évaluation (utilisation du numérique, innovation pédagogique, outils collaboratifs, développement des langues notamment).

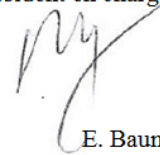
Le Conseil de Perfectionnement, conçu comme aide au pilotage, gagnerait à être effectif dans un premier temps, puis à être renforcé dans un deuxième temps. Il est à remarquer que ce renforcement par la présence d'intervenants extérieurs impliqués dans la formation, et d'étudiants représentants les deux spécialités, pourrait faire évoluer l'offre de formation en prenant en compte à la fois les attentes des professionnels et des étudiants.

# Observations de l'établissement



Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner